



Photographie des pièces volées par André Malraux et Louis Chevasson, sur le site de Banteay Srei, en 1923.

Les pièces de « l'affaire Malraux »

Le récit du voyage de l'écrivain français à Angkor en 1923 a été romancé, y compris par lui-même. Des recherches dans les Archives nationales d'outre-mer permettent de reconstituer les détails du larcin.

PAR GABRIELLE ABBE

L'image est saisissante. Au sol, six groupes de bas-reliefs ont été disposés pour la photographie. Il s'agit de sculptures d'une rare qualité esthétique, représentant des divinités féminines et masculines abritées sous des arcatures de volutes végétales. L'œil averti reconnaît, dans les sculptures féminines d'une grande finesse, l'art qui se déploie sur les murs du temple khmer de Banteay Srei, au Cambodge. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce document daté de 1923 n'est pas un cliché de fouilles, mais bien la photographie de pièces à conviction. Le butin d'un vol commis par deux complices : André Malraux et Louis Chevasson. C'est dans les bagages de ce dernier, quittant Angkor, que fut retrouvé cet impressionnant ensemble de sculptures. Conservée aux Archives nationales d'outre-mer, cette photographie provient

du dossier administratif de ce que l'on a appelé « l'affaire Malraux ». De cette affaire on connaît surtout la version romancée qu'en donna André Malraux en 1930 dans son ouvrage *La Voie royale* (lire un extrait p. 93). On connaît moins les détails du scandale qui secoua les milieux orientalistes de l'époque. De même, en visitant le temple aujourd'hui restauré, on peine à deviner quelles sont ces fameuses apsaras que Malraux tenta de dérober. Mais les photographies et les documents d'archives sont là pour nous permettre d'effectuer un retour sur une affaire désormais vieille de près d'un siècle. Ils nous invitent à décentrer notre regard pour raconter l'histoire, non plus seulement de Malraux, mais aussi des bas-reliefs dérobés.

Tout commence à l'automne 1923, lorsqu'André Malraux sollicite du ministère des colonies « une mission officielle archéologique gratuite », afin « de

poursuivre au Cambodge ses études sur l'archéologie khmère ». Visiblement bien introduit dans les milieux orientalistes parisiens, il bénéficie du soutien de Joseph Hackin du Musée Guimet et de Claude Maitre, ancien directeur de l'École française d'Extrême-Orient (EFEO).

Accompagné de son épouse, Clara, il embarque début octobre à destination de l'Indochine. Le périple doit le mener « à Saigon, Phnom-Penh, Angkor, Banteay Chhmar ». Mais la première étape est administrative : une visite au siège de l'EFEO à Hanoï lui permet d'obtenir un ordre de mission. Délivré le 24 novembre, celui-ci établit les conditions dans lesquelles pourront être effectuées les « recherches et fouilles archéologiques auxquelles M. André Malraux désire se livrer au cours de son voyage au Cambodge », qui devront être « expressément autorisées » par l'EFEO et contrôlées par elle.

Partie de faux-semblants

Pour assurer cette surveillance active, il est convenu que Malraux « se tiendra en rapports officiels constants avec le chef du service archéologique » de l'EFEO, qui « statuera sur l'opportunité des travaux proposés par M. Malraux et sur la destination de tous les objets découverts ». Les conditions sont donc clairement posées. Mais ce que l'administration coloniale ignore encore, c'est que Malraux a bien d'autres desseins. En relation avec des antiquaires français et américains, il est décidé à se faire pourvoyeur de sculptures et à les vendre, si l'occasion se présente.

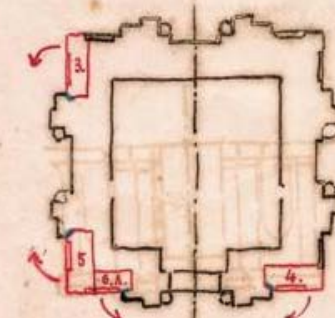
Dès son départ de France, les autorités françaises, alertées par les termes singuliers de son mandat (Malraux prétend financer des fouilles archéologiques à hauteur de 100 000 francs, sans contre-



PIÈCE À CONVICTION N° 3. Ces photographies ont été prises entre le 24 et le 28 décembre 1923, sans doute au Musée Albert-Sarraut de Phnom Penh, par les services de la sûreté ou par le conservateur George Groslier.



PIÈCES À CONVICTION N° 1 ET 2. Ces bas-reliefs ne figurent pas sur le plan. Au moment de leur découverte, George Groslier n'est pas sûr qu'ils proviennent bien du groupe de Banteay Srei, qui comporte plusieurs édifices.



Plan approximatif d'un sanctuaire latéral de Banteay Srei



Les traces d'arrachement sont indiquées en bleu. Les flèches rouges montrent le sens de l'effort horizontal qui a détaché les pierres sculptées. Les numéros correspondent à ceux des photographies.

PLAN APPROXIMATIF d'un sanctuaire latéral de Banteay Srei, exécuté par George Groslier et joint au rapport du résident supérieur du Cambodge le 30 décembre 1923. Sur le plan ne figure pas les numéros 1 et 2, ces statues volées n'appartiennent pas à ce temple. Texte écrit sur le plan : « Les traces d'arrachement sont indiquées en bleu. Les flèches rouges montrent le sens de l'effort horizontal qui a détaché les pierres sculptées. Les numéros correspondent à ceux des photographies. »



PIÈCES À CONVICTION N° 6A.



PIÈCE À CONVICTION N° 4.



PIÈCE À CONVICTION N° 5.

FR ANOM. AIX-EN-PROVENCE FRANOM. 3F1_1390

FR ANOM. AIX-EN-PROVENCE FRANOM. 1P1_494, 3F1_1384, 3F1_1385, 3F1_1386, 3F1_1388, 3F1_1389

partie), cherchent des garanties. Elles se rendent rapidement compte que les moyens financiers du couple Malraux ne sont pas à la hauteur des sommes avancées. Elles en informent alors la résidence supérieure du Cambodge et certains membres de l'EFEO, et préconisent une surveillance accrue. S'ensuit alors une partie de faux-semblants entre le couple Malraux et les chercheurs présents sur place. Si la plupart des savants que rencontre le jeune homme tombent sous

le charme de son érudition, certains, comme George Groslier (directeur des arts et conservateur du Musée de Phnom Penh), se méfient de ce jeune homme qui se montre « vraiment trop au courant de l'art khmer envisagé par un antiquaire, notamment des têtes khmères de provenance mystérieuse mises en vente chez Bing (...) à des prix fabuleux ».

Après une étape à Phnom Penh, le couple Malraux rejoint enfin Angkor. Malraux y retrouve son complice Louis

Chevasson, avec lequel il prépare une excursion au temple reculé de Banteay Srei. A Angkor se trouve également Henri Parmentier, chef du service archéologique de l'EFEO. C'est lui qui, le premier, a étudié le temple de Banteay Srei, et en a publié une description précise en 1919, dans le *Bulletin* de l'EFEO. C'est sans doute grâce à cet article, connu des seuls amateurs et savants orientalistes, qu'André Malraux s'est intéressé à ce temple. L'article est approfondi, il précise

► L'emplacement du temple, souligne son caractère exceptionnel mais aussi son état de ruine. En effet, l'EFEO, qui a alors fort à faire avec les nombreux chantiers de restauration des temples du groupe d'Angkor, ne s'est pas encore attelée à la restauration de Banteay Srei.

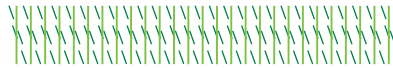
L'institution, créée en 1900, a pour mission la préservation des ruines archéologiques de l'Indochine, et en particulier du Cambodge. Les travaux de mise au jour et de restauration des temples khmers, entamés dès 1908, nécessitent des moyens financiers et humains que l'administration coloniale peine à fournir. La restauration du temple de Banteay Srei, comme celle de beaucoup d'autres, est remise à plus tard.

Ouverture des malles

L'isolement géographique et le caractère peu accessible du site auraient dû le préserver des convoitises. Mais c'est précisément parce qu'il n'est pas surveillé, très peu fréquenté, et parce qu'il est réputé comme l'un des plus beaux témoignages de l'art khmer, que ce temple devient la cible des pillards.

A Angkor, la surveillance des Malraux se renforce. Cependant, malgré une attention discrète mais quotidienne, assurée par des guides gracieusement mis à la disposition du couple par les autorités, celles-ci ne peuvent saisir les voleurs sur le fait. Selon les rapports de police et les témoignages accablants des guides, conservés dans les archives coloniales, Malraux et Chevasson passent

Malgré une attention
discrète
mais quotidienne,
les autorités
ne peuvent saisir les
voleurs sur le fait



deux jours seuls dans le temple. Les préparatifs de leur expédition et leurs achats (« pioches, marteaux, lampes, nattes, cordes et (...) pétards chinois ») témoignent de leurs desseins.

Selon un scénario visiblement prévu, le couple Malraux rentre au bungalow d'Angkor, laissant Chevasson seul sur le site. Clara Malraux prétexte alors une indisposition pour justifier un retour précipité à Phnom Penh. Mais lorsque Malraux récupère Chevasson pour l'embarquement au bateau, celui-ci est accompagné de quatre nouvelles malles : les soupçons de l'administration se vérifient. Immédiatement alerté par le résident supérieur, George Groslier est chargé de vérifier que les pillards ne tentent pas de fuir en bateau vers le Siam. Sur ordre de l'EFEO et de la sûreté, les malles des voyageurs sont ouvertes à leur arrivée à Phnom Penh le 23 décembre. Devant les bas-reliefs, André Malraux feint l'ignorance, et charge directement Louis Chevasson, qui prend l'entière responsabilité du vol pour disculper son complice. Les pièces sont saisies et placées sous scellés au Musée de Phnom Penh. Inculpés le 26 décembre, Malraux et Chevasson sont laissés libres mais invités à rester à Phnom Penh à la disposition de la justice.

Mais l'affaire ne s'arrête pas là. Plus que deux camps, ce sont désormais deux conceptions de la protection du patrimoine en Indochine qui s'affrontent. Alors que l'administration coloniale et l'EFEO espèrent faire de cette affaire un exemple, et tentent de faire reconnaître la législation de protection du patrimoine au Cambodge, le clan Malraux s'indigne de cette mise en accusation. Malraux et son épouse sont assignés à résidence jusqu'à ce que Clara, feignant un malaise, finisse par regagner Paris. Alors qu'en France André Breton scande, dans une tribune de presse : « Qui se soucie réellement de la conservation, dans leur pays d'origine, de ces œuvres d'art ? »,

l'EFEO entend rappeler qu'elle se soucie bien de ce patrimoine, et ce depuis plus de deux décennies. Les difficultés qu'éprouve l'administration coloniale à qualifier ces vols (on pense un temps le temple classé, mais il n'en est rien) montrent des autorités plus à l'aise dans la surveillance et la protection des monuments que dans la répression. Cette attitude nourrit sans doute le discours de Malraux et de ses partisans.

Déclarés coupables

Au terme de mois de procédures, après plusieurs jugements et appels entre 1924 et 1926 (Malraux et Chevasson n'assisteront qu'au premier procès), les deux comparses sont déclarés coupables le 14 décembre 1926. Mais leurs peines sont atténuées (un an d'emprisonnement pour Malraux et huit mois pour Chevasson), et la cour décide qu'il sera sursis à leur exécution. Point important pour l'EFEO, la cour « ordonne la restitution des pièces à conviction à leur légitime propriétaire ».

Les biographes d'André Malraux insistent à juste titre sur le rôle de cette affaire dans les prémices de son implication politique future. L'« affaire » étant ainsi présentée, le sort des pièces saisies devient hors sujet. Or celles-ci, rescapées de cette tentative d'accaparement, ne retrouvent pas immédiatement le temple auquel elles ont été arrachées. Heureusement, et c'est un fait rare dans ce type de vol, les constatations immédiates faites par Henri Parmentier et George Groslier au lendemain de l'arrestation de Malraux permettent d'établir l'emplacement initial exact des bas-reliefs. La décision est donc prise de les remettre en place aussi rapidement que possible, lorsque les conditions le permettront. Mais cela prend du temps et André Malraux n'hésite pas à dire, en évoquant ces statues dans une interview publiée en 1930 : « Maintenant, il s'agit de les reprendre. Elles sont séquestrées au Musée de Phnom Penh, qui est propriété du roi du Cambodge. »

Ce n'est qu'en 1931, à l'occasion des travaux d'anastylose engagés sur le site par Henri Marchal, que les statues sortent des réserves du Musée de Phnom Penh pour regagner leur place originelle, où l'on peut les admirer aujourd'hui. Elles sont les témoins silencieux d'une histoire longtemps restée obscure ou fantasmée, mais sur laquelle les archives viennent bien heureusement lever le voile. ●



LE TEMPLE DE BANTEAY SREI, en mai 2018, avec les statues volées par Malraux remises en place (nos 5 et 6A, p. 61).